
**Procès-verbal de l'assemblée générale du conseil d'établissement
tenue le mardi 16 septembre 2025
au service de garde de l'école de l'Étoile à 18h30.**

Secrétaire de l'assemblée : Séverine Eudelin

Présidente de l'assemblée : Madame Marie-Ève Gagnon

Ordre du jour : 16 septembre 2025

12 parents sont présents.

1. Mot de bienvenue

Madame Marie-Ève, la directrice, souhaite la bienvenue à tous, présente le président sortant et le fonctionnement du CE.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté. Proposé par Marie-Ève Gagnon appuyé par Marie-Pier Maheux secondé par Hermene Avouken.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 6 septembre 2023.

Le procès-verbal est adopté tel que présenté. Adopté par Stéphanie Boucher appuyé par Stéphane Hébert.

4. Information aux parents concernant les instances du CSSDN et du Conseil d'établissement

Mme Gagnon présente les membres du conseil :

Parents : Soumia Zermanie
Marie-Pier Maheux
Stéphanie Boucher
Guillaume Bilodeau (Président)

Enseignants : Véronique Pigeon-Hallé
Julie Sénéchal
Émilie Rossignol
Karine Lemay

Autres membres du personnel : Séverine Eudelin (secrétaire d'école)

Catherine Noël (orthopédagogue)

Représentant du service de garde : Karine Martineau Beaudoin (responsable SDG)

Madame Gagnon explique les rôles des membres du conseil d'établissement :

- Constitué de 7 parents dont 3 places de disponibles. Les parents jouent un rôle de partenaire (discussions, décisions, adoption du budget, des frais aux parents, des sorties). Important : on ne vient pas en son nom personnel mais bien pour représenter l'ensemble des parents, de la communauté de l'école.
- 4 enseignants
- 2 membres du personnel
- 1 représentant du service de garde

Toute l'information en lien avec les rencontres du CE sont disponibles sur le site de l'école.

5. Rapport annuel 24-25

M. Guillaume Bilodeau présente le rapport annuel 24-25 en général et le fonctionnement du C.E.

6. Informations aux parents : Comment être éligible à un poste au conseil d'administration du CSSDN

Mme Gagnon explique aux parents comment être élu membre du CÉ, être l'élu représentant au comité de parents et postuler un poste ouvert dans son district, et ce, à l'aide des documents fournis par le CSS. Mr Stéphane Hébert explique le rôle du représentant au Comité de parents qui consiste à participer une fois par mois aux rencontres puis faire un compte rendu au CE.

7. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

7.1. Nomination d'un président d'élection

Marie-Ève Gagnon

7.2. Nomination d'un secrétaire d'élection

Séverine Eudelin

7.3. Procédure pour la mise en nomination

7.4. Élection aux postes des représentants des parents au conseil d'établissement et élections de substituts

Les parents élus au poste de membres du conseil sont :

- Stéphanie Boucher
- Marie-Pier Maheux
- Louis-Olivier Dudemaine

Madame Valérie Carette (1) et Mr Messaoud Kellou sont élus substitut (2).

7.5. Parmi les parents membres du conseil d'établissement : élection du représentant et de son substitut au comité de parents

Monsieur Stéphane Hébert est élu représentant et Mr Bilodeau Guillaume est élu comme substitut au comité de parents.

8. Levée de l'assemblée à 19h33.

Marie-Ève Gagnon
Directrice École de l'Étoile